

## ANNEXE 3 : CAPACITES EQUESTRES PROFESSIONNELLES DE REFERENCE

Les capacités équestres professionnelles citées en référence dans l'article 59 - fiches descriptives d'emploi –doivent faire l'objet d'une évaluation spécifique dans le cadre des règles fixées dans l'article 58 – fonctionnement de la grille de classification.

Les capacités équestres professionnelles sont évaluées en situation professionnelle par un jury désigné par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi – Entreprises Equestres

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi – Entreprises Equestres organise ces évaluations.

<b>CEP 1</b>	Réf. Art 59 : Cavalier Soigneur Niveau d'exigences préalables pour l'entrée en formation au Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Soigneur Assistant.
<b>CEP 2 Equitation</b>	Réf. Art 59 : Animateur Soigneur Soigneur responsable d'écurie Niveau de compétences pour délivrance du Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Soigneur Assistant mention Equitation.
<b>CEP 2 Tourisme Equestre</b>	Réf. Art 59 : Animateur Soigneur Soigneur responsable d'écurie Accompagnateur de tourisme équestre Niveau de compétences pour délivrance du Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Soigneur Assistant mention Tourisme Equestre.
<b>CEP 3 Equitation</b>	Réf. Art 59 : Guide équestre Enseignant animateur Enseignant Enseignant responsable pédagogique
<b>CEP 3 Tourisme Equestre</b>	Réf. Art 59 : Enseignant animateur Enseignant Enseignant responsable pédagogique
<b>CEP 4</b>	Réf. Art 59 : Enseignant responsable pédagogique

## CAPACITES EQUESTRES PROFESSIONNELLES : CEP 1

CEP 1	<p><b>OBJECTIFS :</b></p> <p style="text-align: center;"> <b>1. Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, monté</b>  <b>2. Etre capable de soigner et équiper un cheval, ou poney, pour le travail</b>  <b>3. Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, non monté</b>  <b>4. Etre capable d'explicitier la ou les techniques utilisées</b> </p>		
	<p><b>1</b></p> <p><i>Capacité évaluée :</i> Etre capable de contrôler l'équilibre, la vitesse et la direction d'un cheval ou poney monté, dans des situations connues et sécurisées et de se déplacer ainsi de manière autonome.</p>	<p><b>2</b></p> <p><i>Capacité évaluée :</i> Etre capable d'effectuer des opérations de manipulations courantes, de soins courants et de préparation au travail d'un cheval, ou poney, dans le respect du bien-être et de la psychologie de l'animal.</p>	<p><b>3</b></p> <p><i>Capacité évaluée :</i> Etre capable mener en main au pas et au trot et de détendre à la longe aux trois allures un cheval, ou poney, tiré au sort, préalablement détendu (et préalablement enrêné si besoin), pour un travail à effectuer ultérieurement.</p>
	<p><i>Conditions d'évaluation ::</i></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat), en carrière ou en extérieur.</p> <p>Description :</p> <p>Travail aux trois allures, dans un lieu sécurisé, incluant, des transitions inter-allures et l'enchaînement de courbes larges et serrées.</p> <p>Le test est suivi d'un entretien</p>	<p><i>Conditions d'évaluation :</i></p> <p>test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le pansage</li> <li>- brider et seller un équidé</li> <li>- soins après le travail</li> <li>- entretien des pieds</li> </ul> <p>Le test est suivi d'un entretien</p>	<p><i>Conditions d'évaluation :</i></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détente à la longe d'un cheval ou d'un poney</li> <li>- Présentation en main d'un équidé d'instruction</li> </ul> <p>Le test est suivi d'un entretien</p>
	<p><i>Critères d'évaluation</i></p> <p>Position, assiette et fonctionnement du cavalier (équilibre)</p> <p>Correction dans l'emploi et l'effet des aides</p> <p>Correction des exercices réalisés dans le travail (impulsion, contrôle de la direction)</p> <p>Cohérence du travail réalisé (progressivité, adaptation allures-tourner, prise en compte de l'environnement)</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;"><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>	<p><i>Critères d'évaluation</i></p> <p>Qualité de la réalisation (justesse du geste)</p> <p>Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)</p> <p>Respect de la sécurité</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;"><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>	<p><i>Critères d'évaluation</i></p> <p>Réglage et utilisation des harnachements</p> <p>Correction des exercices</p> <p>Adaptation au comportement du cheval au cours du travail</p> <p>Comportement et place lors du travail (calme, attention)</p> <p>Respect de la sécurité</p> <p>Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;"><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>

*4 la capacité d'explicitation est évaluée par le cumul des trois entretiens.*

# CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 « Equitation » CEP 2

1/2

<b>CEP 2</b>	<p><b>OBJECTIFS :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, sur le plat incluant la reprise fixée</li> <li>2. Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval à l'obstacle incluant un parcours déterminé</li> <li>3. Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, non monté</li> <li>4. Etre capable d'assurer hygiène et soins courants aux équidés</li> <li>5. Etre capable d'exercer la fonction de convoyeur au sein d'entreprises de transport d'animaux vivants.</li> <li>6. Etre capable d'explicitier la ou les techniques utilisées</li> </ol>		
	<p><b>1</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable d'effectuer un travail sur le plat, incluant la reprise définie préalablement.</p>	<p><b>2</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable d'effectuer un travail à l'obstacle, incluant le parcours défini préalablement.</p>	<p><b>3</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, <b>tiré au sort</b> : - sur le plat, à la longe ou aux longues rênes, ( type d'enrènement, barres au sol), - <b>ou</b> en liberté.</p>
	<p><i>Conditions d'évaluation :</i></p> <p>Réalisation d'un travail sur le plat d'un cheval en filet, avec éperons ou cravache facultatifs, d'une durée de 12 min, incluant la reprise définie ci-dessous</p> <p>Le travail comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- arrêt, pas allongé, ½ volte en chassant les hanches,</li> <li>- trot de travail, cession à la jambe,</li> <li>- galop de travail, transitions galop-trot-galop,</li> <li>- contre-galop, galop moyen.</li> </ul> <p>Reprise imposée : <i>Etant piste à main droite</i></p> <p>En E : arrêt, immobilité, salut            EHCM : trot de travail            ME : changement de main, vers I avancer les mains et rompre le contact (sur 5m)            EF : changement de main développer le trot quelques foulées            A : doubler dans la longueur            LH : cession à la jambe droite            ME : changement de main, développer le trot quelques foulées            V : départ au galop à gauche,            FXM : ligne courbe au contre galop            HXF : changement de main,            vers X : passer au trot quelques foulées, puis repartir au galop à droite,            KXH : ligne courbe au contre galop            H : trot de travail            C : doubler dans la longueur            IK : cession à la jambe gauche            A : doubler dans la longueur            I : arrêt, immobilité pour marquer la fin de la partie imposée.</p> <p>NB : le candidat continue le travail du cheval jusqu'à la fin du temps imparti ; il peut reprendre tout mouvement qu'il jugerait mal réalisé dans la partie imposée.</p>	<p><i>Conditions d'évaluation :</i></p> <p>Réalisation d'un travail à l'obstacle, d'une durée de 10 min, incluant le parcours suivant :</p> <p>Le parcours comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 à 10 obstacles, dont 1 double à deux foulées, et 2 lignes à contrat de foulées justes,</li> <li>- longueur du parcours : de 400 à 450 m ,</li> <li>- obstacles mobiles simples : hauteurs= 0,90 m, largeurs maxi = 1,05 m,</li> <li>- combinaison du double : hauteur = 0,90 m, largeur = 0,95 m, la côte de 4 obstacles peut varier (de + ou – 5 cm)</li> </ul> <p>Trois obstacles simples, hors parcours, sont mis à disposition pour le travail.</p> <p>NB : le candidat dans son travail peut à volonté sauter des obstacles du parcours et des obstacles hors parcours. Le plan du parcours est affiché et le parcours est reconnu par les candidats avant l'évaluation.</p> <p><b>Durée : 10 minutes maximum (travail et parcours)</b></p>	<p><i>Conditions d'évaluation :</i></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 15 minutes (après 10 minutes de préparation pour le candidat)</p> <p>Définition de la séance tirée au sort :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a.- travail sur le plat à la longe avec enrènement</li> <li>b. travail sur le plat aux longues rênes.</li> <li>c. travail en liberté</li> </ol> <p>Le candidat travaille le cheval ou poney, préalablement détendu, aux trois allures en incluant des transitions et changements de direction.</p> <p>Dans la situation « c » le candidat est assisté par un ou deux aides. Il appartient alors au candidat de donner les consignes relatives à la place des aides ; le candidat peut être amené à participer à l'installation des dispositifs nécessaires.</p> <p><b>Durée : 15 minutes de travail au maximum.</b></p>

<b>CEP 2</b>	<p><u>Critères d'évaluation</u></p> <p>Correction des exercices réalisés dans le travail (attitude, orientation et locomotion)          Qualité de présentation de la reprise imposée          Position, assiette et fonctionnement du cavalier          Correction dans l'emploi et l'effet des aides          Justesse du travail (impulsion, cadence, harmonie)          Cohérence du travail réalisé</p> <p><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>	<p><u>Critères d'évaluation</u></p> <p>Correction du train et du tracé (vitesse, équilibre, courbes)          Correction des abords (encadrement, contrats de foulées) lors du travail et du parcours          Aisance, fonctionnement et liant du cavalier à l'obstacle (travail et parcours)          Qualité de la réalisation du parcours déterminé          Justesse dans l'emploi du cheval (impulsion, cadence, régularité)          Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail réalisé</p> <p><b>Pénalités particulières</b>          2 Chutes = non acquis          3 grosses fautes (précède, en retard) sur les sauts = non acquis</p> <p><b>Non exécution de la totalité du parcours</b> = non acquis</p> <p><b>Attitude dangereuse</b> = non acquis</p> <p><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>	<p><u>Critères d'évaluation</u></p> <p>Réglage et utilisation des harnachements et enrênement          Correction des exercices (attitude, locomotion)          Adaptation au comportement du cheval au cours du travail          Comportement et place lors du travail (calme, attention)          Respect de la sécurité          Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail</p> <p><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>
	<p><b>4</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de préparer avec l'équipement adapté un cheval, ou poney, pour un travail à effectuer, et de le soigner au retour du travail, dans le respect du bien-être et de la psychologie de l'animal</p>	<p><b>5</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de convoier des équidés au sein d'entreprises équestres transporteurs occasionnels privés d'équidés.</p>	<p><b>6</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u> Etre capable d'expliquer la ou les techniques utilisées.</p>
	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 10 mn (après 10 mn de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations à effectuer décrites dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>5A - contrôle de connaissances écrit portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport et à la santé animale,</li> <li>- éléments de physiologie, d'alimentation, comportement, stress, santé et pathologie au cours du transport</li> <li>- Impact du travail du chauffeur sur le bien être des équidés</li> </ul> <p>5B - test individuel pratique d'une durée de 10mn (après 10mn de préparation pour le candidat) portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maniement, contention, premiers soins et interventions sur les équidés en cas de nécessité</li> </ul>	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Cumul des entretiens individuels avec le jury, réalisés après chacun des tests pratiques, d'une durée de 10 mn chacun.</p>
	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des gestes et réglages effectués, selon la grille d'évaluation décrite dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des réponses écrites, puis des manipulations et interventions effectuées, selon les grilles d'évaluation décrites dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Critères d'évaluation</u></p> <p>Adéquation des réponses avec la pratique          Qualité de l'expression orale          Proposition de solutions judicieuses</p>

*Les tests 1, 2 et 3 ne pourront pas se compenser et seront évalués sur le principe acquis/non acquis.*

# CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 2 « TOURISME EQUESTRE » CEP 2 TE

1/2

<b>CEP 2 TE</b>	<b>OBJECTIFS :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Etre capable de présenter un test professionnel en terrain varié</li> <li>2 - Etre capable de réaliser une épreuve professionnelle</li> <li>3 - Etre capable de présenter le test professionnel non monté</li> <li>4 - Etre capable d'équiper un cheval ou un poney avec un harnachement adapté</li> <li>5 - Etre capable d'exercer la fonction de convoyeur au sein d'entreprises de transport d'animaux vivants.</li> <li>6 - Etre capable de rendre compte et expliciter les opérations effectuées, au cours d'un entretien avec le jury</li> </ol>		
	<b>1</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable de présenter un test professionnel en terrain varié	<b>2</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable de réaliser une épreuve professionnelle	<b>3</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable de présenter le test professionnel non monté, équidé tiré au sort, sur le plat, à la longe ou aux longues rênes, (type d'enrènement, barres au sol)
	<u>Conditions d'évaluation :</u> Réalisation d'un parcours de maîtrise d'allure, dans une tenue adaptée au tourisme équestre. Harnachement et équipement de randonnée : selle spécifique avec sacoches et fontes, trousse de dépannage. L'enchaînement comprend : A pied, plan ascendant ( + 30° sur environ 5 m ) Au choix contre haut ( 0,70/ 0,80 ) Contre bas ( 0,70 / 0,80 m ) Tronc ( 0,80 ) maxi Reculer de 4 pas ( couloir de 1 m de large ) Montoir à droite, puis Au pas : autour d'un piquet ( fixe et rigide , bien enfoncé ) 2 tours complets main posée ouverte Galop : départ au galop du pas dans une zone matérialisé – long 8 m largeur 2 m 30 m de galop sur le pied indiqué par le jury Trot : Transition au trot enlevé à 10 du slalom Slalom 5 piquets – 6 m d'intervalle (hauteur des fanions 1,50 minimum ) en équilibre Galop : départ au galop du pas dans une zone matérialisée – 30 m sur l'autre pied Pas : transition au pas à 15 m de la barrière Passage d'une barrière Trot : plan ascendant au trot en équilibre ( pente 30° sur +/- 5 m ) Plan descendant au trot assis ( 30° sur 5 m ) Galop : au galop franchissement de 3 difficultés ( fossé – haie – troncs – contre haut – contre bas ) dont la dernière sera placée dans une courbe ( rayon de 15 m ) hauteur maxi 0,80 m Pas avec cheval de main : Plan ascendant 30° -5 m Slalom 5 piquets (6m d'intervalle) passage d'un gué ( si possible ) Arrêt du cheval monté dans un cercle de 3 m de diamètre, l'autre tenu en main... Descendre du cheval. Durée : 12 mn	<u>Conditions d'évaluation:</u> Réalisation d'un parcours d'orientation et de régularité, en situation de tourisme équestre, défini comme suit : parcours extérieur d'une longueur maximum de 25 Kms, en situation de promenade préalablement organisé et comprenant une halte.  Le candidat évolue avec des pratiquants dans les conditions définies par le jury,  Le candidat respecte l'itinéraire fixé, ainsi que la réglementation concernant la circulation à cheval, l'utilisation des équidés, ainsi que l'organisation et l'aménagement des haltes.  Le candidat doit choisir des allures adaptées et s'adapter aux conditions (météo, ..). Le candidat assure la préparation de la cavalerie, des trousse de secours et de dépannage et de la logistique.  Durée : une journée.	<u>Conditions d'évaluation:</u> Test individuel pratique (après 10 mn de préparation pour le candidat) sur l'une des séances suivantes :  Définition de la séance tirée au sort : - travail sur le plat à la longe - travail sur le plat aux longues rênes.  Le candidat travaille le cheval ou poney, préalablement détendu, durant 10 minutes aux trois allures, en incluant des transitions et changements de direction.  Le candidat peut être amené à participer à l'aménagement du lieu de travail.

<b>CEP 2 TE</b>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Maîtrise des allures (à pied, pas, trot, galop)          Maîtrise des allures (avec cheval de main)          Qualité de réalisation du parcours et des difficultés en terrain varié          Précision des gestes          Respect du comportement du cheval          Respect de la sécurité          Comportement comme cavalier</p> <p><b>Pénalités particulières</b>  <b>Chute</b> = non acquis  <b>Attitude dangereuse</b> = non acquis  <b>Non respect de la sécurité</b> = non acquis</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Avis du jury    <input type="checkbox"/> ACQUIS    <input type="checkbox"/> NON ACQUIS</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Respect de l'itinéraire fixé initialement          Respect des points de contrôle durant le parcours          Correction des allures de déplacement          Respect du comportement du cheval          Respect des règles de sécurité ( routièrre et équestre)          Qualité de l'organisation de la halte          Comportement comme cavalier</p> <p><b>Pénalités particulières</b>  <b>2 Chutes</b> = non acquis  <b>Non exécution</b> = non acquis  <b>Attitude dangereuse</b> = non acquis</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Avis du jury    <input type="checkbox"/> ACQUIS    <input type="checkbox"/> NON ACQUIS</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Réglage des harnachements et équipements          Adaptation au comportement du cheval au cours du travail          Correction des exercices          Comportement et place du candidat lors du travail          Respect de la sécurité          Correction dans l'accord des aides          Cohérence et efficacité du travail</p> <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Avis du jury    <input type="checkbox"/> ACQUIS    <input type="checkbox"/> NON ACQUIS</p>
	<p><b>4</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u>          Etre capable d'équiper un cheval ou un poney avec un harnachement adapté :</p>	<p><b>5</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u>          Etre capable de convoyer des équidés au sein d'entreprises équestres transporteurs occasionnels privés d'équidés.</p>	<p><b>6</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u>          Etre capable de rendre compte et expliciter les opérations effectuées, au cours d'un entretien avec le jury.</p>
	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 10 mn (après 10 minutes de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations à effectuer décrites dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>5A - contrôle de connaissances écrit portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport et à la santé animale,</li> <li>- éléments de physiologie, d'alimentation, comportement, stress, santé et pathologie au cours du transport</li> <li>- Impact du travail du chauffeur sur le bien être des équidés</li> </ul> <p>5B - test individuel pratique d'une durée de 10 mn (après 10mn de préparation pour le candidat) portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maniement, contention, premiers soins et interventions sur les équidés en cas de nécessité</li> </ul>	<p>Conditions d'évaluation :</p> <p>Cumul des entretiens individuels avec le jury, réalisés après chacun des tests pratiques, d'une durée de 10 mn chacun.</p>
	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des gestes et réglages effectués, selon la grille d'évaluation décrite dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des réponses écrites, puis des manipulations et interventions effectuées, selon les grilles d'évaluation décrites dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u>          Adéquation des réponses avec la pratique          Qualité de l'expression orale          Proposition de solutions judicieuses</p>

*Les tests 1, 2 et 3 ne pourront pas se compenser et seront évalués sur le principe acquis/non acquis.*

<b>CEP 3</b>	<b>OBJECTIFS :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etre capable de présenter les exigences fixées (sur le plat, à l'obstacle et sur le cross -)</li> <li>2. Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi des chevaux et des poneys</li> <li>3. Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi des équipements et infrastructures)</li> <li>4. Etre capable d'expliquer la ou les techniques utilisées )</li> </ol>		
	<b>1 plat</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable de présenter un travail sur le plat, incluant la reprise imposée.	<b>1 obstacle</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable de présenter le travail d'un cheval de sauts d'obstacles incluant le parcours défini.	<b>1 cross</b> <i>Capacité évaluée :</i> Etre capable de présenter le travail d'un cheval d'extérieur incluant le parcours de cross défini.
	<u>Conditions d'évaluation :</u>  Réalisation d'un travail de dressage, en filet ou en bride, avec éperons et cravache facultatifs, suivi d'un entretien avec le jury. Le travail inclut : - au trot : transitions dans l'allure, transitions trot-arrêt-reculer-trot épaule-en-dedans, tête-au-mur, (12 m au moins) - au pas : allongement et transitions, ½ volte de 2 m maxi hanches en dedans, - au galop : transitions dans l'allure, transitions galop-pas-galop, redressement du galop, serpentine de trois boucles, avancer les mains et rompre le contact. et la partie imposée suivante : <b>Reprise imposée</b> <i>étant piste à main droite</i>  Entre M et R : arrêt, immobilité, rompre au pas RB : pas moyen Vers B ralentir le pas et ½ volte 4m de diam. en tenant les hanches à l'intérieur, rejoindre la piste en R en marchant droit, R trot de travail, continuer jusqu'en H HE épaule gauche en dedans, E doubler et changer de main, continuer jusqu'en P, P V ½ cercle 20 m au trot de travail, vers D avancer les mains et rompre le contact sur au moins 5 m, le cheval ne modifiant pas son attitude VXR changer de main, en X galop de travail à gauche M ½ cercle de 10m, rejoindre la piste en B, Entre P et F ½ cercle 20 m au contre galop passant par A, KE redresser le contre-galop EIM changement de main en Vers I passer au pas quelques foulées et reprendre le galop à gauche, C trot de travail S cercle de 10 m SV tête au mur V ½ cercle 20 m au trot de travail, B arrêt, immobilité pour marquer la fin de la partie imposée. NB : le candidat continue le travail du cheval jusqu'à la fin du temps imparti ; il peut reprendre tout mouvement qu'il jugerait mal réalisé dans la partie imposée.  <b>Durée :</b> 12 minutes (travail et reprise).	<u>Conditions d'évaluation :</u>  Réalisation d'un travail à l'obstacle, incluant le parcours défini ci-après, suivi d'un entretien avec le jury.  Le parcours comprend : - 10 obstacles mobiles, dont 1 double à une foulée, et plusieurs lignes à contrats de foulées - longueur du parcours : de 400 à 450 m pour une vitesse de 350 m/mn, 6 obstacles, dont le double : hauteur = 1,00 m (+ ou - 5 cm), largeurs maxi = 1,10 m, - 4 obstacles simples sont aux côtes maxi (1,05m)  3 obstacles simples hors parcours sont mis à disposition pour le travail.  NB : le candidat dans son travail peut à volonté sauter des obstacles du parcours et des obstacles hors parcours. Le plan du parcours est affiché et le parcours est reconnu par les candidats avant l'évaluation.  <b>Durée :</b> 10 minutes maximum (travail et parcours).	<u>Conditions d'évaluation :</u>  Réalisation d'un travail de cross, incluant le parcours de cross définis ci-dessous, suivi d'un entretien avec le jury.  L'enchaînement comprend : - 8 à 10 obstacles fixes, générant 12 efforts maximum, dont obligatoirement : fossé, obstacles de terre et gué, une ou deux combinaisons de 2 ou 3 éléments maximum, - longueur : 1 500 m, pour une vitesse de 450 m/mn, - obstacles simples : hauteur maxi = 1 m, largeur maxi = 1,20 m, largeur au sol maxi = 1,80 m,  <b>Durée :</b> 10 minutes maximum (travail et parcours)

<b>CEP 3</b>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Correction des exercices réalisés dans le travail (attitude, orientation et locomotion)          Qualité de présentation de la reprise imposée          Position, assiette et fonctionnement du cavalier          Correction dans l'emploi et l'effet des aides          Justesse du travail (impulsion, cadence, harmonie)          Cohérence du travail réalisé</p> <p><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Correction du train et du tracé (vitesse, équilibre, courbes)          Correction des abords (encadrement, contrats de foulées) lors du travail et du parcours          Aisance, fonctionnement et liant du cavalier à l'obstacle (travail et parcours)          Qualité de la réalisation du parcours déterminé          Justesse dans l'emploi du cheval (impulsion, cadence, régularité)          Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail réalisé</p> <p><b>Pénalités particulières</b>  <b>2 Chutes</b> = non acquis  <b>3 grosses fautes (précède, en retard) sur les sauts</b> = non acquis  <b>Non exécution de la totalité du parcours</b> = non acquis  <b>Attitude dangereuse</b> = non acquis</p> <p><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Maîtrise du train (vitesse, équilibre) et du tracé          Correction et franchise des abords          Correction des sauts (encadrement, adaptation au profil)          Attitude et fonctionnement du cavalier : aisance et liant, solidité          Accord et efficacité dans l'emploi des aides          Cohérence et efficacité du travail</p> <p><b>Pénalités particulières</b>  <b>2 Chutes</b> = non acquis  <b>2 grosses fautes (précède, en retard) sur les sauts</b> = non acquis  <b>Non exécution de la totalité du parcours</b> = non acquis  <b>Attitude dangereuse</b> = non acquis</p> <p><b>Avis du jury</b>   <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>   <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b></p>
	<p><b>2-3</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer les soins courants aux chevaux et aux poneys, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité,</li> <li>- réaliser les opérations quotidiennes liées au maintien de l'état de santé du cheval, en tenant compte de la législation,</li> <li>- de préparer la cavalerie dans le respect de la psychologie et du bien-être animal</li> </ul>	<p><b>2-3</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- effectuer le travail gymnastique d'un cheval, ou poney, non monté, <b>tiré au sort</b>,</li> <li>- effectuer la mise au travail et la mise en condition d'un cheval, ou poney, de club, <b>tiré au sort</b>.</li> <li>- d'évaluer le niveau de dressage d'un cheval, ou poney, <b>tiré au sort</b>, en vue de son utilisation par des pratiquants.</li> </ul>	<p><b>4</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u></p> <p>Etre capable d'expliquer la ou les techniques utilisées</p>
	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 10 mn (après 10 mn de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations à effectuer décrites dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 10 mn (après 10 mn de préparation pour le candidat) sur l'une des situations suivantes tirées au sort :</p> <p>*séances non montée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travail sur le plat à la longe avec enrênement, à l'obstacle</li> <li>- travail sur le plat aux longues rênes, à l'obstacle.</li> <li>- travail en liberté, à l'obstacle</li> </ul> <p>* séance montée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation du niveau d'un cheval destiné aux pratiquants sur l'épreuve de dressage ou d'obstacle de la CEP II « équitation »</li> </ul>	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Cumul des entretiens individuels avec le jury, réalisés après chacun des tests pratiques, d'une durée de 10 mn chacun.</p>
	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des gestes et réglages effectués, selon la grille d'évaluation décrite dans l'annexe correspondante</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des gestes et opérations effectués, selon la grille d'évaluation décrite dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Adéquation des réponses avec la pratique, qualité de l'expression orale, proposition de solutions judicieuses</p>

**Les capacités 1 plat, 1 obstacle, 1 cross et 2 (tirée au sort) ne pourront pas se compenser et seront évaluées sur le principe acquis/non acquis**

# CAPACITES EQUESTRES PROFESSIONNELLES « Tourisme Equestre » CEP 3 TE

1/2

<b>CEP 3 TE</b>	<b>OBJECTIFS :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etre capable de présenter les exigences fixées (maîtrise d'allures en terrain varié, POR, travail monté avec un cheval en main-)</li> <li>2. Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi des chevaux et des poneys</li> <li>3. Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi des équipements et infrastructures</li> <li>4. Etre capable rendre compte et expliciter les opérations effectuées, au cours d'un entretien avec le jury</li> </ol>		
	<b>1 maîtrise d'allures</b> <u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de présenter le travail d'un cheval en terrain varié	<b>1 POR</b> <u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de réaliser un parcours d'orientation et de régularité en milieu naturel d'une vingtaine de kilomètre maximum par tronçon à vitesse imposée par le jury	<b>1 monté avec cheval en main</b> <u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de réaliser le travail d'un cheval ou d'un poney monté avec cheval de main bâti ou non.
	<u>Conditions d'évaluation)</u> L'épreuve se déroule à cheval dans une tenue adaptée au tourisme équestre, harnachement et équipement de randonnée, selle spécifique, sacoches fontes, trousse de dépannage. Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat.  Le candidat effectue le parcours avec son cheval ou celui attribué (préalablement détendu.)  Difficultés du parcours en terrain varié : Trot : en équilibre plan ascendant de 30° Branches basses ( 0m 40 au dessus du garrot ) Assis – plan descendant de 30° Bordure maraîchère long de 8 mX0m80 Arrêt en bout de bordure maraîchère Reculer : reculer de 2 m repartir au pas Galop a 15 m départ au galop à gauche zone matérialisée 8mX2 Slalom de 5 piquets ( intervalle 8 m ) suivi d'une courbe ¼ de cercle 10 m rayon Ligne de +/- 50 m délimité par PO Bordure maraîchère Pas : Maniabilité dans un labyrinthe ( déplacement épaules et hanches ) Barrière type passage à niveau Galop : départ galop à droite zone matérialisé 8mX2 Franchissement d'un tronc ( 0m90 maxi ) Contre bas ( 0m90 maxi ) Bordure maraîchère Arrêt en bout de bordure Repartir au trot Pas progressivement prendre le pas Arrêt dans un cercle de 3m00 Descendre à droite cheval immobile  <b>Durée :</b> 12 minutes (parcours individuel, puis cheval en main)	<u>Conditions d'évaluation</u>  L'épreuve consiste à réaliser un parcours d'Orientation et de régularité en milieu naturel d'une vingtaine de Km maximum – par tronçons à des vitesses imposées par le jury comprises entre 5 Km/h, et 9 km/h selon la difficulté du terrain –  Le candidat reporte l'itinéraire sur sa carte puis prend le départ après avoir équipé son cheval, qu'il a détendu par le candidat.  <b>Durée :</b> une demi-journée	<u>Conditions d'évaluation)</u>  Le candidat réalise un travail avec cheval de main bâti ou sellé, en terrain varié, avec un cheval de main. Cette épreuve est réalisée après l'épreuve de maîtrise d'allure en terrain varié.  Au pas : Conduite sur + 50 m avec l'épaule du cheval à hauteur de la jambe du cavalier Plan ascendant de 30° Plan descendant de 30° Passage de gué  Au trot : Slalom de 5 piquets (intervalle 8m) Arrêt dans un cercle de 3m  Descente du cheval - immobilité

CEP 3 TE	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Maîtrise des allures Réalisation des difficultés en terrain varié Précision des gestes Respect du comportement du cheval Respect de la sécurité Correction et efficacité des aides</p> <p><b>Pénalités particulières</b> <b>2 chutes</b> = non acquis <b>Attitude dangereuse</b> = non acquis</p> <p><b>Avis du jury</b>    <input type="checkbox"/> ACQUIS    <input type="checkbox"/> NON ACQUIS</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Respect de l'itinéraire fixé initialement Correction des vitesses imposées pour chaque tronçon Respect des points de contrôle durant le parcours Respect du comportement du cheval Comportement du cavalier</p> <p><b>Pénalités particulières</b> <b>2 Chutes</b> = non acquis <b>Non exécution</b> = non acquis <b>Attitude dangereuse</b> = non acquis</p> <p><b>Avis du jury</b>    <input type="checkbox"/> ACQUIS    <input type="checkbox"/> NON ACQUIS</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <p>Respect du comportement du cheval Place du cheval de main Respect de la sécurité Correction et efficacité des aides</p> <p><b>Pénalités particulières</b> <b>Dépassement du cavalier, lâcher du cheval</b> = non acquis <b>Non exécution</b> = non acquis <b>Attitude dangereuse</b> = non acquis</p> <p><b>Avis du jury</b>    <input type="checkbox"/> ACQUIS    <input type="checkbox"/> NON ACQUIS</p>
	<p><b>2-3</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u> Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer les soins courants aux chevaux et aux poneys, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité,</li> <li>- réaliser les opérations quotidiennes liées au maintien de l'état de santé du cheval, en tenant compte de la législation,</li> <li>- de préparer la cavalerie dans le respect de la psychologie et du bien-être animal.</li> </ul>	<p><b>2-3</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u></p> <p>Etre capable d'effectuer le travail gymnastique, et la mise au travail et en condition d'un cheval ou d'un poney non monté</p>	<p><b>4</b></p> <p><u>Capacité évaluée :</u></p> <p>Etre capable d'analyser et expliciter les opérations effectuées, au cours d'un entretien avec le jury</p>
	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Test individuel pratique d'une durée de 10 mn (après 10 mn de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations à effectuer décrites dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Le candidat travaille son cheval dans une des situations définies ci-dessous, après tirage au sort Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Définition des situations :</p> <p>*non montées</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) travail sur la plat à la longe</li> <li>b) travail sur le plat aux longues rênes</li> <li>c) présentation en main, à l'arrêt, au pas et au trot « Modèles et allures »</li> </ol> <p>*montées Réaliser un des tests montés de la CEP II <b>Durée : 10 minutes</b></p>	<p><u>Conditions d'évaluation :</u></p> <p>Cumul des entretiens individuels avec le jury, réalisés après chacun des tests pratiques, d'une durée de 10 mn chacun.</p>
	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des gestes et réglages effectués, selon la grille d'évaluation décrite dans l'annexe correspondante</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Justesse et précision des gestes et opérations effectués, selon la grille d'évaluation décrite dans l'annexe correspondante.</p>	<p><u>Critères d'évaluation :</u> Adéquation des réponses avec la pratique, qualité de l'expression orale, proposition de solutions judicieuses</p>

**Les capacités 1 maîtrise d'allures, 1 POR, 1 monté avec cheval en main et 2 tiré au sort ne pourront pas se compenser et seront évaluées sur le principe acquis/non acquis**